

Compte-rendu du Conseil Municipal du 25 Avril 2014 :

La séance a été ouverte à 20h40.

Etaient présents : Mmes Chapuis Sabrina, Martin Françoise, Pizard Chantal. MM. Brégand Frédéric, Chevassus Joël, Chenu Laurent, Gey Nicolas, Gousset Jérôme, Perez Didier, Roy Jean-Paul, Signori Frédéric.

Secrétaire de la séance : Madame Chapuis Sabrina.

1/ Délégation d'attributions du CM consentie au maire conformément à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)

Le CM, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de voter les délégations consenties au maire afin de favoriser une bonne administration communale.

2/ Délégations de fonctions aux adjoints :

Le maire présente un projet d'arrêté portant délégation de fonctions qu'il donnera aux adjoints.

Laurent Chenu, 1^{er} adjoint recevra du maire délégation de fonction pour assurer le fonctionnement quotidien des services communaux, la gestion du cimetière communal, des bâtiments et équipements communaux, de la voirie communale et de la forêt communale.

Frédéric Signori, 3^{ème} adjoint recevra du maire délégation de fonction pour assurer la gestion courante de toutes les procédures d'urbanisme.

Le conseil municipal est informé que Frédéric Brégand (délégué pour Etrepigny à la Communauté de Communes Jura Nord à la place de Laurent Chenu, démissionnaire) a été élu vice-président de la nouvelle commission des affaires scolaires à la CCJN.

3/ Indemnités au maire et aux adjoints :

Le maire propose au CM de baisser le taux de l'indemnité du maire de 17% à 15,5% de l'indice 1015. Il propose d'augmenter de 60 à 80% le taux de l'indice du 1^{er} adjoint. Il propose de conserver le taux de l'indemnité voté au précédent mandat pour le 2^{ème} adjoint au 3^{ème} adjoint. Le montant annuel global des indemnités des élus sera ainsi de 10 683,72 euros (10 765,80 euros au précédent mandat).

Frédéric Brégand va percevoir des indemnités au titre de sa vice-présidence à Jura Nord et a décidé de renoncer à ses indemnités d'adjoint à Etrepigny.

- Le CM vote à l'unanimité le montant de ces indemnités.

4/ Désignations des délégués :

- Commission communale des impôts directs (CCID) : le maire donne lecture de la liste des noms des personnes ayant accepté de faire partie de cette commission, sachant que la décision de désigner les 6 titulaires et 6 suppléants (sur 24 personnes proposées) revient au directeur des finances publiques. Cette liste est votée à l'unanimité par le CM.
- Désignation d'un délégué communal au SIDEC : Nicolas Gey est désigné à l'unanimité par le CM.
- Délégation au SIVU : à l'unanimité, le CM désigne Sabrina Chapuis déléguée titulaire et Jean-Paul Roy délégué suppléant.
- Délégation au SIVOS : Didier Perez, Frédéric Brégand et Sabrina Chapuis sont désignés à l'unanimité par le CM.

5/ Commissions :

Commissions à Jura Nord : Les commissions de Jura Nord sont désormais ouvertes aux élus des communes de l'intercommunalité. Frédéric Signori est inscrit à la commission « bâtiments-services techniques » et « aménagement du territoire-environnement ». Sabrina Chapuis est inscrite à la commission « affaires scolaires ».

Les autres commissions de la CCJN sont : économie du territoire, enfance-jeunesse-loisirs, communication-culture-vie associative. Le maire propose par ailleurs la création d'un groupe de relais constitué des élus siégeant à la CCJN qui rendra compte aux habitants, par le biais de la « lettre d'Etrepigny », des débats et décisions prises au sein de l'intercommunalité.

- Les commissions municipales décidées par le CM sont les suivantes :

Eau et assainissement :

Candidat à la vice-présidence : Jérôme Gousset – Elu à l'unanimité
Membres parmi les élus : F. Signori, L. Chenu, S. Chapuis, J.P. Roy.

Cimetière – Eglise :

Candidat à la vice-présidence : J.-P. Roy – Elu à l'unanimité
Membre parmi les élus : L. Chenu

Gestion durable de la forêt communale :

Candidat à la vice-présidence : L. Chenu – Elu à l'unanimité
Membres parmi les élus : N. Gey, J.P. Roy.

CCAS :

Candidate à la vice-présidence : S. Chapuis - Elue à l'unanimité
Membres parmi les élus : F. Martin, C. Pizard.

Bâtiments – Voirie - Sécurité :

Candidat à la vice-présidence : Jérôme Gousset – Elu à l'unanimité
Membres parmi les élus : N. Gey, F. Signori, L. Chenu.

Patrimoine – Environnement - Embellissement :

Candidate à la vice-présidence : S. Chapuis - Elue à l'unanimité
Membres parmi les élus : F. Brégand, J.P. Roy.

Fêtes et cérémonie – Vie associative :

Candidat à la vice-présidence : L. Chenu – Elu à l'unanimité
Membres parmi les élus : C. Pizard, F. Brégand, J.P. Roy.

- Le CM vote à l'unanimité l'ouverture des commissions aux habitants désirant s'investir et apporter leur expérience aux projets de la commune. Dans un but d'efficacité, si le nombre de candidats est supérieur à 10, il sera effectué un tirage au sort parmi les inscrits à chaque commission.

6/ Vote des taux d'imposition :

Le maire propose de ne pas augmenter les taux des 3 taxes pour 2014.

- Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Les taux pour la commune restent donc les suivants :

Taxe d'habitation : 11,22 %
Taxe foncière (bâti) : 8,88 %
Taxe foncière non bâti : 17,21 %

7/ Vote du budget primitif 2014 :

Le maire donne le détail chaque budget primitif et le Conseil Municipal vote :

Budget communal

Investissement

Dépenses : 98.736,02 € Recettes : 98.736,02 €

Fonctionnement

Dépenses : 312.233,19 € Recettes : 510.888,97 €

- Vote Pour, à l'unanimité

Budget eau/assainissement

Investissement

Dépenses : 158.489,33 € Recettes : 589.458,70 €

Fonctionnement

Dépenses : 85.765,26 € Recettes : 216.095,44 €

- Vote Pour, à l'unanimité

Budget CCAS

Fonctionnement

Dépenses : 3325,42 € Recettes : 3325,42 €

- Vote Pour, à l'unanimité

8/ Le Conseil Municipal complète une délibération du 6 mars 2014 qui avait prévu d'offrir un repas à M. Pizard pour son travail bénévole à la salle des fêtes. Il précise qu'il s'agit d'une soirée spectacle pour 2 personnes d'une valeur de 140,00 €.

- Vote Pour, à l'unanimité

Informations diverses données au conseil municipal :

- **Chantier assainissement** : un dysfonctionnement de la pompe de relevage du bassin de pollution a été constaté. Des contacts ont été pris avec IRH (maitre d'œuvre) et on attend la visite de la société OGELEC qui a installé ce système.
- **Rythmes scolaires** : le 6 mai, une réunion est prévue à la commission des affaires scolaires de Jura Nord pour la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.
- **Concours des maisons fleuries** : Il a été précisé au CM que ce concours a été annoncé avant même la mise en place de la commission patrimoine/environnement/embellissement en raison du délai inhérent à la préparation des semis et autres plantations. Ce concours ouvert à tous, est avant tout destiné à mettre à l'honneur ceux qui participent ainsi à l'embellissement du village. Par ailleurs, le concours ne coûtera rien à la commune sachant qu'un partenaire offrira les prix.
- Divers :

Site internet : Nous recherchons des photos en format numérique qui mettent en valeur notre village ainsi que des photos anciennes et des écrits relatant l'histoire du village. Par ailleurs, nous sollicitons également les différentes associations du village pour réaliser une présentation de leurs activités pour la rubrique « vie associative ».

Vol de l'alambic : l'assurance a versé l'indemnité qui va permettre le rachat d'un alambic et l'installation d'une porte.

Dégradation de l'éclairage public : suite à la plainte déposée par la commune, une des ampoules cassées va être remboursée par le responsable.

Fanfare d'Etrepigny-Ranchot : une aide financière pour la rémunération du professeur de musique est demandée aux communes d'Etrepigny et Ranchot et à Jura Nord. Une réunion est prévue le 5 mai.

La séance est levée à 0h50.